

# RECENSEMENT DES RESSOURCES EXISTANTES DANS LE DOMAINE DE L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE

## ELEMENTS CONTEXTUELS RELATIFS AU TRAVAIL REALISE PAR LE GROUPE D'EXPERTS

En novembre 2010, à l'initiative du directeur général de l'enseignement scolaire, un projet a vu le jour, visant à rassembler sur un même site des ressources pédagogiques sur le thème des esclavages et de leurs abolitions. L'inscription de cette thématique dans les programmes d'enseignement doit en effet s'accompagner de ressources pédagogiques adaptées. Or si des ressources existaient déjà sur le sujet, leur recension n'avait pas été effectuée, et elles n'avaient pas pu être validées.

Un groupe de travail et de réflexion a été mis en place, comprenant des représentants de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), de l'Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) - groupe « histoire-géographie » -, de l'association « Civisme et démocratie » (CIDEM) et du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage (CPMHE). Une première réunion du groupe de travail, le 10 novembre 2010, fut consacrée à la délimitation du travail à effectuer. Il y fut décidé que la recension et la validation des ressources pédagogiques sur le sujet porterait sur celles produites par l'Institution scolaire (CNDP, sites disciplinaires académiques, notamment) en rapport avec les programmes d'histoire-géographie et d'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) de l'éducation nationale.

### A savoir :

- L'esclavage à Athènes et à Rome (classe de sixième). Le sujet n'est pas abordé directement dans la question au programme de seconde intitulée « l'invention de la citoyenneté dans le monde antique, mais on indique, dans les « ressources pour faire la classe », que toutes les sociétés antiques « étaient fondées sur l'esclavage »
- Les traites internes en Afrique noire précoloniale, ainsi que la traite transsaharienne et orientale – VIIIème/XVIème siècles (cinquième)
- Éventuellement, le cas du servage en cinquième
- La traite négrière par l'Atlantique au XVIIIème siècle – sans oublier l'océan Indien en quatrième ; le choix possible d'un port européen - Lisbonne – et de son rapport à la traite (seconde professionnelle) ; le premier empire colonial français - XVIème/XVIIIème siècles – (seconde générale et technologique et professionnelle).
- L'abolition de l'esclavage colonial (en quatrième et en seconde).
- Même si la question n'est pas mentionnée explicitement dans les programmes d'autres disciplines, on décida d'être tout aussi attentif aux ressources pouvant y avoir été produites, sans aucune exclusive - éducation civique, juridique et sociale (discrimination et racisme en cinquième ; égalité, différences et discriminations en seconde professionnelle ; droits de l'homme et action internationale en terminale professionnelle), enseignements littéraires, économiques, philosophiques, etc.

**Second principe** : la recension ne pouvait qu'être sélective, en fonction de critères à la fois scientifiques, techniques et pédagogiques.

Le travail de recension des ressources fut entrepris de deux manières différentes et complémentaires : le réseau SCÉRÉN-CNDP travailla à ce que les différents centres fassent remonter la liste de l'ensemble des documents susceptibles d'être utiles, tandis que, par le biais de l'Inspection générale, l'ensemble des inspecteurs d'académie – inspecteurs

pédagogiques régionaux (IA-IPR) d'histoire-géographie et lettres étaient également mobilisés. Parallèlement, le directeur général de l'enseignement scolaire nommait un groupe d'experts composé de trois personnes, et destiné à étudier les ressources inventoriées : Jacques Annequin, historien, spécialiste de l'esclavage dans les mondes anciens ; Roger Botte, historien, ancien membre du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, spécialiste de l'esclavage en Afrique noire ; Olivier Grenouilleau, historien et inspecteur général de l'éducation nationale. Le 31 mars 2011, les membres du groupe d'experts présentèrent à l'ensemble du groupe de travail leurs résultats ; lesquels furent validés collectivement.

**Avant de présenter ces ressources, plusieurs remarques peuvent être faites :**

- la première est que l'initiative de la DGESCO fut unanimement saluée. Les ressources pédagogiques existantes n'avaient jamais fait l'objet, jusqu'alors, d'un recensement officiel de la DGESCO. La production étant de qualité forcément inégale, nombre d'enseignants souhaitaient pouvoir disposer de références précises, solides, validées par l'institution.
- la seconde remarque concerne le climat de grande transparence, et le sentiment, partagé par tous les membres du groupe de travail, d'avoir participé à une réflexion véritablement collective.
- troisième point, des choses restent à faire : d'une part, toutes les ressources recensées et demandées pour analyse n'ont pas toujours été fournies à temps et, d'autre part, des productions de qualité sont en cours. Aussi les données mises en ligne sur ce site seront-elles enrichies et actualisées au moins une fois par an.

Des zones obscures, ont également été mises en évidence, plusieurs thématiques n'ayant pas encore suscité suffisamment la production de ressources pédagogiques utilisables par les enseignants. Il s'agit notamment de tout ce qui a trait à l'esclavage antique, médiéval et « contemporain », ainsi qu'aux dimensions africaines de l'esclavage en Afrique noire précoloniale. Hormis un certain nombre d'ouvrages, romancés ou en partie fictionnels destinés aux enfants (qu'il faudrait aussi éventuellement pouvoir recenser et valider), philosophie et littérature sont encore trop absents en ce qui concerne notre thématique. On notera que le *Manuel d'expression française et créole de littérature réunionnaise au collège* (CRDP de La Réunion, 2003), propose un chapitre entier sur « le temps du marronnage » (à la suite du chapitre « L'esclavage » figurant dans le *Manuel de littérature réunionnaise d'expression française pour les lycées*, CRDP de La Réunion, 1998), ce qui est une belle initiative. Les questions relatives à la traite et à l'esclavage abordées par la littérature gagneraient cependant sans doute à être appréhendées de manière plus globale tout en étant mises historiquement en perspective. Un travail conjoint entre littéraires et historiens serait à ce sujet fort intéressant. Enfin, la production pédagogique à destination du primaire reste, en ce qui concerne notre thématique, encore malheureusement insuffisante. Dans sa lettre de mission au groupe d'experts, le directeur général de l'enseignement scolaire indiquait qu'il avait pour objectif « d'identifier, de référencer et, le cas échéant, de compléter les ressources existantes ». Les remarques ici formulées s'insèrent dans ce cadre